

Blois, le 16 juin 2023

MOBILITÉS ALTERNATIVES : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL INAUGURE LA VOIE VERTE ENTRE MUIDES-SUR-LOIRE ET SAINT-LAURENT-NOUAN

Vendredi 16 juin, Philippe Gouet, président du conseil départemental procède à l'inauguration de la [voie verte](#) qui longe, entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan, la RD 951. Cette opération concrétise la mise en place du schéma directeur départemental des mobilités douces qui a pour ambition, sur la base d'un investissement global de 21 M€ sur 10 ans, de réaliser sur l'ensemble du territoire 107 kilomètres d'aménagements supplémentaires à l'horizon 2030.

L'aménagement en site propre sur le côté nord de la RD 951 de cette « voie verte » bidirectionnelle longue de 5 kilomètres et large

de 3 mètres, a permis de réaliser un aménagement ambitieux en créant une voie verte (piétons/vélos), double sens, dédiée aux modes doux. Les travaux, réalisés, en maîtrise d'ouvrage départementale, par l'entreprise [Colas](#), se sont échelonnés d'octobre 2022 à juin 2023. D'un montant de 1 200 000 € TTC, leur financement a été partagé entre le conseil départemental (36,5%), la région Centre-Val de Loire (36,5%) et l'État (27%) dans le cadre de son [Appel à projets « France Relance Vélo »](#).

« La création de la voie verte entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan concrétise la mise en œuvre schéma directeur des mobilités douces dans le cadre de l'[Agenda 2030](#) du conseil départemental. Consciente de l'enjeu crucial que revêt la question de la mobilité dans un territoire rural où il n'existe pas partout d'alternatives économiquement viables à l'automobile pour les déplacements de la population, cet aménagement s'inscrit pleinement dans l'objectif de développer les mobilités douces, et répond à des besoins exprimés localement dans le cadre des liaisons domicile-travail et de desserte des collèges le long d'axes départementaux structurants. » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental.

Ainsi l'aménagement cyclable entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan a compris la construction, sur 1,8 kilomètres, d'une voie verte en site propre, le long de la RD 951 hors agglomération entre Muides-sur-Loire et Nouan-sur-Loire, ainsi que la remise aux normes, sur 3,2 kilomètres, de deux tronçons cyclables existants, entre Nouan-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan.

« Le département a tenu compte de la proximité du château de Chambord pour consulter l'[architecte des bâtiments de France](#) et ainsi faire le choix d'un revêtement de couleur clair sur l'ensemble du parcours.



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)



Au-delà de son rendu visuel qui va encore s'éclaircir pour prendre sa teinte beige/ocre définitive dans quelques temps, la grave émulsion calcaire offre un confort de roulement similaire à un enrobé classique tout en réduisant de 50% les émissions de gaz à effet de serre pour sa fabrication. » précise Bernard Pillefer, vice-président chargé des routes, des mobilités, des réseaux et du très haut débit.

Deux autres projets structurants pour le département sont en cours de réalisation :

- la construction d'une voie verte de 1 km, entre Blois et Fossé le long de la RD 957, réalisée en concertation avec Agglopolys pour un coût TTC de 900 000 € ;
- la construction d'une voie verte de 1,6 km entre Morée et Saint-Hilaire-la-Gravelle, le long de RD 19 pour un coût TTC de 840 000 €.

Une convention de partenariat renforcé avec la région Centre-Val de Loire

A l'occasion de cette inauguration, le conseil départemental de Loir-et-Cher et la région Centre-Val de Loire ont signé une convention de partenariat portant sur les domaines dans lesquels les deux collectivités partagent leurs compétences – comme les mobilités douces et solidaires – et dans des thématiques qui permettent des complémentarités de compétence afin d'optimiser l'action publique au service des habitants et des territoires – telles l'insertion sociale et la formation professionnelle.

En matière d'aménagement du territoire, l'ambition régionale est d'inscrire son action en faveur de deux priorités fortes : mieux vivre dans la proximité et favoriser un développement territorial en harmonie avec l'environnement. Au regard de ces priorités le partenariat Région-Département s'articule autour des thématiques suivantes :

- Mobilités douces et solidaires (aménagements cyclables, itinéraires touristiques dont [Cœur de France à vélo](#), ...)
- Tourisme et le patrimoine (Promotion de la marque [Sologne](#)) ;
- Transition écologique et énergétique (réhabilitations thermique d'établissement scolaires et d'EHPAD) ;
- Santé (Résidence pro-santé, télémédecine, ...)
- Maintien à domicile des personnes des personnes âgées (domotique, chartes logement adapté, habitat inclusif, ...)
- Logement des jeunes (foyers de jeunes travailleurs, ...)
- Insertion et formation ;
- Restauration collective et circuits courts ;
- Usages numériques.

« Initiée en novembre 2021, une séquence d'échanges a été organisée avec les membres de l'exécutif régional, afin de partager les ambitions de cette nouvelle étape du partenariat. Poursuivis par des dialogues bilatéraux, ils ont permis de décliner et de préciser ce partenariat renforcé dont l'aménagement de cette voie verte est l'un des résultats. » explique Philippe Gouet.

Pour la période 2022-2027, la région a réservé une dotation financière de 15 M€ se traduisant par deux contractualisations triennales couvrant respectivement 2022-2024 et 2025-2027. Pour la première de ces périodes, la région et le département ont décidé de contribuer au développement du territoire à hauteur de 15,698 M€ dont 7,5 M€ apportés par la Région et 8,198 M€ par le Département. À ces crédits peuvent s'ajouter, pour les actions et opérations éligibles, des fonds européens ou du [Contrat de plan État-Région](#) 2021-2027.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

